VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. ST-PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

EXCHANGE BANK versus PELICAN CRACKER FACTORY. No 84,837. COUR CIVILE DE DISTRICT.

JEUDI, 10 DECEMBRE 1908,

A MIDI,

A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,

311 Rue Baronne,

LA PLUS BELLE, LA PLUS MODERNE ET LA MIEUX INSTALLEE

FABRIQUE DE BISCUITS et de GATEAUX DE FANTAISIE

AU SUD,

Se Composant de TOUTE L'INSTALLATION de la susdite fabrique, avec toutes ses Machines, ses Accessoires, Fours, etc., conformément à un inventaire détaillé sur filière à mon bureau.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté le 19 octobre 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée, Je vendrai à l'heure et l'endroit ci-dessus mentionné, comme suit savoir:

Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazin, Julie, Foucher (maintenant Constance) et St Joseph et désigné par les numéros huit, neuf, dix et douze sur un plan fait par L. Brinquier, voyer-général, sous la date du 19 février 1836 et dit cité pour référence en l'étude de H. B. Cenas, alors un notaire en cette ville, et désignés par les mêmes numéros sur un devis par Edgar Pilié, voyer, sous la date du 6 mai 1901, annexé à un acte pardevant Abraham Goldberg, notaire, le 24 janvier 1906, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt-cinq (25) pieds de face à la rue Magasin par les profondeurs suivantes, à savoir: Le lot No 8 a une profondeur de cent vingt et un pieds sept pouces et deux (121.7.2); le lot No 9 a une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes (127.10.5) sur la ligne le séparant du lot No 10, et sur la ligne du côté opposé qui le sépare du lot No 8 il y a une première profondeur de cent vingt-et un pieds sept pouces et deux lignes (121.7.2), à laquelle profondeur il s'allonge à un angle droit vers la rue St-Joseph quinze pieds cinq pouces et six lignes (15.5.6), de là il y a une autre profondeur de six pieds trois pouces et trois lignes (6.3.3) jusqu'à la ligne du fond sur laquelle il y a une largeur de neuf pieds six pouces et deux lignes (9.6.2). Les lots Nos 10 11 et 12 ont chacun une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes (127.10.5).

Aussi un morceau ou portion de terre contigu audit lot No 8 sur le côté vers la rue Julie, ayant une façade de dix pieds sur la rue Magasin par une profondeur de cent vingt et un pieds, sept pouces et deux lignes (121.7.2) entre lignes parallèles, entrefois usé comme une allée aux dits cinq lots, étant le même propriété acquise par la Pelican Cracker Company de Isidore Heckinger le 9 octobre 1906, enregistré C. O. B. 212 folio 239.

ZOURIE.

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes, avantages et prescriptions qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Steccate Marie, Fallon ou St-Thomas, St-André et Chippewa, ledit îlet est originairement désigné par le numéro 35, et maintenant par le numéro 68, un desdits lots est désigné par le numéro 27 d'après un plan dressé par Hugh Grant, voyer de ville de Lafayette, daté du 1 1847 et déposé comme plan No 50 du livre des plans No 2 de William Christy, autrefois un notaire de cette ville, et mesurant trente deux pieds (32) de la rue Ste Marie sur cent vingt neuf pieds dix pouces et trois lignes (129 10.3) en profondeur entre lignes parallèles, et l'autre lot est désigné par le numéro 28 sur un plan dressé par C. A. Heddin, ingénieur civile les 17 décembre 1851 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure trente cinq pieds huit pouces et six lignes (35 8 6) de face à la rue Ste Marie sur cent quatre vingt pieds (180) de profondeur entre lignes parallèles.

Les dits lots sont aussi désignés par les mêmes numéros et l'on dit qu'ils ont les mêmes mesures sur un plan d'arpentage fait le 24 août 1904 par Alfred Théard, ingénieur civil, une copie duquel est annexé à un acte pardevant Fred C. Marks, notaire, de cette date et portant la date du 28 septembre 1904.

Etant la même propriété acquise par achat de J. J. Drawe, enregistré dans le bureau des transferts livre 203 folio 7 et enregistré au bureau des hypothèques livre 784 folio 710.

Les améliorations comprennent la magnifique bâtisse en briques à quatre étages rue Magazine, courant à travers de la rue Constance, à la portée des "switch tracks" et tous les agrèments et offrant une splendide occasion pour site de manufacture.

Les machines contenues en ces lieux seront vendues avec la bâtisse, et consistent en quatre fours à cuire tous neufs, machines à vapeur, chaudières, pompes, air compresseur, chaudières en cuivre, réchauds et toutes les installations complètes d'une boulangerie modèle et de haute classe.

L'entrée de la rue St-Thomas est entièrement clôturée, construite en briques bien établies pour les nécessités d'une manufacture bien installée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un, deux et trois ans, la portion du crédit devant porter intérêt au taux de 6 pour cent par an et devant être garantie par hypothèque et lien de vendeur. L'assurance sur les améliorations de la propriété. La clause pour le règlement des honoraires d'avocat sur le montant en cas de procès ou de défaut sur les billets et toutes les clauses nécessaires et usuelles de sécurité. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du montant de son enchère au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant.

GEO. ST PAUL, Encanteur.
No 137 rue Carondelet.

MM. Titche et Rogers, Parkerson Bruean et Brazeale, avocats pour le Receiver.

8 nov—8 15 22 29—déc 6 10

VENTES A L'ENCAN.

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Double à Deux Etages

1023-1027 et 1029 rue Baronne.

Entre l'avenue Howard et la rue Calliope.

Adolphe Dugué, administrateur de la Succession de Mme Ellen Scott Everhart vs Claus Blendermann et als.

No 87.715—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI le 24 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 16 novembre 1908 et signé le 20 novembre 1908 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Baronne, Dryades, Calliope et D'Hord, désigné par le No 15 sur un plan dressé par Joseph Pilié, annexé à un acte de vente passé pardevant Félix de Armas, ancien notaire en cette ville le 30 janvier 1929, ledit lot mesurant en mesure française, 51 pieds de face à la rue Baronne, sur 150 pieds de profondeur. Les améliorations sont désignées par les Nos 1023 1027 et 1029 rue Baronne, et comprenant une résidence double à deux étages.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un, deux ans, représentée par billets portant 7 pour cent par an d'intérêt, garanti par hypothèque et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant accumuler toutes les taxes pour l'année 1908, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Henry W. Robinson, J. B. Rosser Jr. E. T. Florance, avocats.

22 nov—22 29—déc 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Consumers Bread and Baking Company.

Contenant d'une boulangerie coin de l'avenue Washington et de la rue Annonciation.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—VENDREDI 27 novembre 1908 sur les lieux coin de l'avenue Washington et de la rue Annonciation, à 10 30 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté et signé le 9 novembre 1908 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Fixtures à pains, chaudières, fours, fer blanc à pain, moules, balances et poids, pâte à pain, deux wagons neufs, 12 belles de lait, avoine, etc., tous d'après l'inventaire enregistré étant le contenu de la boulangerie située au coin de l'avenue Washington et de la rue Annonciation.

Conditions — Comptant.

15 nov—15 22 27

VENTES A L'ENCAN.

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE

Endroit de Choix pour Bâtir.

51x150.

Rue Cambaronne, entre Sycamore et Mobile.

MARDI, le 22 décembre 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Succession de Jean Baptiste Gervais Arnoult et de Léontine Commagère, son épouse décédée.

No 87,567—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans - Division D.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur — Bureau No 806 rue Perdido — MARDI, le 22 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 17 novembre 1908 par l'Hon. W. S. Bommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cambaronne, Dixième ou Mobile, Neuvième ou Sycamore et Madison ou Dante, désigné comme lot No 31x et est situé à une distance de 120 pieds du coin des rues Cambaronne et Sycamore, et mesure 51 pieds de face à la rue Cambaronne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles d'après l'inventaire daté le 4 novembre 1908 et enregistré en l'étude de M. Benjamin Ory, notaire.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et les frais de l'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

21 nov—21 22 29—déc 6 13 20 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en partage d'un îlet de valeur avec bâtisses contenant 22 terrains,

Borné par les rues Webster, Laurel, Annonciation et la Ligne Bloomingdale, devant être offerts en terrains convenables pour:

LE SPECULATEUR
LE MANUFACTURIER
LE "HOME SEEKER"
LE JARDINIER.

MARDI le 22 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

Mme Augusta Musach, tutrice naturelle et als, versus John Stortz et als

No 82 563—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div A.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur, Bureau No 806 rue Perdido — MARDI le 22 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 4 nov. 1907 par l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre compris entre les rues Webster, Laurel Annonciation et la ligne de Bloomingdale, ledit lot ayant été arpenté et subdivisé en lots désignés par les lettres de A à V inclusivement, sur un plan d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, le 18ème jour de septembre 1907, d'après ce plan d'arpentage le lot U mesure trente quatre pieds six pouces de face à la rue Webster, la même largeur sur la ligne du fond, cent trente-trois pieds quatre pouces et deux lignes sur la ligne du côté le plus près de la rue Laurel sur cent trente-trois pieds cinq pouces et sept lignes sur la ligne du côté le plus près de la rue Annonciation, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Le lot V est contigu audit lot U, et mesure trente quatre pieds six pouces de face à ladite rue Webster, la même largeur sur la ligne du fond, sur cent trente trois pieds cinq pouces et sept lignes sur la ligne la plus près du lot U, et cent trente trois pieds [illegible] en quelque sorte sur la ligne la plus près de la rue Annonciation. Les lots A B, et C mesurent chacun trente trois pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation, la même largeur sur la ligne du fond sur cent vingt sept pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles. Le dit lot A forme l'encognure des rues Webster et Annonciation le lot B est contigu au dit lot C et mesure trente trois pieds six pouces et une ligne de face à la rue Annonciation 33 pieds quatre pouces et quatre lignes de largeur dans le fond, cent vingt trois pieds de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Webster et d'une profondeur de cent vingt et trois pieds six pouces sur la ligne la plus près de la ligne Bloomingdale, les lots C, D et E sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun trente trois pieds six pouces et une ligne de face à la rue Annonciation sur une largeur de trente trois pieds deux pouces et sept lignes dans le fond et cent soixante deux pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles, le lot J forme l'encognure des rues Annonciation et de la ligne de Bloomingdale et mesure trente trois pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue Annonciation, trente trois pieds trois pouces et cinq lignes en largeur dans le fond, sur une profondeur égale sur la ligne de Bloomingdale de 162 5 5 164 pieds 6 pouces et 5 lignes entre lignes égales et parallèles, le lot K forment le coin des rues Laurel et la ligne de Bloomingdale et mesure 32 pieds 8 pouces 1 ligne de face à la rue Laurel, 33 pieds 3 pouces et 5 lignes en largeur dans le fond sur une profondeur et façade sur la ligne de Bloomingdale de 162 pieds 6 pouces 5 lignes. Les lots L, M, N, O et P sont contigus les uns aux autres et mesurent chacun 32 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Laurel 32 pieds 2 pouces 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 162 pieds 6 pouces. Le lot Q est contigu au lot P et mesure 32 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Laurel 33 pieds 1 pouce 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté vers la ligne de Bloomingdale de 130 pieds et d'une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Webster de 128 pieds cette propriété devant être vendue en terrains. Les lots R, S et T sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 33 pieds 5 pouces de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond sur 128 pieds entre lignes égales et parallèles le lot T formant le coin des rues Laurel et Webster.

Les améliorations comprennent un cottage en bois contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc, et portant le numéro municipal 413 rue Webster.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, en un ou un et deux ans avec intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garantie par leur paiement par lien de vendeur et privilège sur la propriété. L'acte en les actes de vente devant contenir les clauses de non aliénation et autre clause de sécurité et l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1907 et de 1908. L'acte ou les actes de vente devant être passés pardevant James B. Rosser Jr. notaire aux frais de l'acquéreur et prendre possession des loyers du jour de la signature de l'acte de vente. 10 0/0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

James C. Henriques, James B. Rosser avocats.

21 nov—21 22 29—déc 6 13 20 21 22

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Martin J. Leroy.

No 73,348—Cour Civile de District.

Jeudi, le 17 décembre 1908 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières

No 311 RUE BARONNE.

10 terrains élégants pour bâtir sur la rue Arts, entre les rues Johnson et Prieur, bornées par la rue Painters, à moins d'un îlet des cars de la rue Villeré, maintenant en opération.

Conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, daté le — novembre 1908, dans l'affaire ci-dessus nommée je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionné, comme suit savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Grayier, Commune, Kockelmann et Morgan et désigné par le No 2 de l'îlet No 48 sur un plan particulier déposé en l'étude de P. Lecoste, ancien notaire en cette ville, ledit lot mesure trente et un pieds sept pouces trois lignes de face à la rue Grayier sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et de forme partie d'une plus grande portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Paiement en plus comptant, la balance en un an en billets de lien de vendeur de l'acquéreur, avec intérêt au taux de 8 pour cent de la date de la vente jusqu'à complet paiement avec toutes les clauses de sécurité, l'acte de vente devant être passé pardevant M. Jos. I. Waldin, notaire aux frais de l'acquéreur et un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

GEO ST-PAUL, Encanteur.
No 137 rue Carondelet.

Mes. Mathews & Benedict, avocats.

1 nov 1 8 15 22 29—déc 3

Will J. Morgan. | Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1. Maison Simple à 2 Etages, 1523 Rue Conery.
2. Maison Simple à 2 Etages, 1118 Avenue Washington.
3. Cottage Simple, 917 Rue Milan.
4. Maison Double en Bois Couverte en Ardoises, 617-619 Avenue Washington.
5. Cottage Double en bois Couvert en Ardoises, 3015-3017 Rue Annonciation.
6. Cottage Double en Bois Couvert en Ardoises, 3721-3723 Avenue Washington.
7. Cottage Double en Bois Couvert en Ardoises, 4721-4723 Rue Constance.
8. Propriété Commerciale, 520 Rue Magazine.
9. Attrayant Cottage Simple sur Cinq Terrains, 1013 Rue Sixième.
10. Cottage Double 3841-3843 Rue Constance.
11. Deux Beaux Terrains pour Bâtir, Rue Sixième, Formant le coin de Constance.

Succession de Vve John Blank.

No 87,041—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. John St ran., juge de la Division C, daté du et signé le 29 octobre 19 8 et fixé par Will J. Morgan, Encanteur je vendrai à l'enchère, le JEUDI, 10 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite:

1° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Washington, St-Charles, Prytanée et Conery, désigné par le No 37 et mesurant trente pieds sept pouces et trois lignes de face rue Conery sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence simple à 2 étages portant le No 1523 rue Conery, louée $144.00 par an.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies et servitudes y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Camp, Sixième et Magazin, désigné par le lot No 3 sur un plan de C. M. Brennan, ingénieur de ville le 12 décembre 1898, enregistré dans l'affaire intitulée Mme John Blank vs Mme Catherine McDonald. No 51,783 Cour Civile de District d'après lequel ledit lot 29 8" 2 sur l'avenue Washington, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de 90 5 1" et est sujet à une servitude continuée de support sur l'étendue mesurant 30' 1" 2" en longueur sur une profondeur de 6' 3" dans le fond du lot 2 sur ledit plan, lequel lot 2 mesurant 30' 1" 2" de face à la rue Magasin sur 120 de profondeur entre lignes parallèles comme il est établi par le jugement de la Cour d'Appel pour la paroisse d'Orléans par le jugement rendu dans ladite affaire le 26 mars 1900 sur l'appel No 2043 du dossier de ladite Cour d'Appel.

Les améliorations comprennent une maison de résidence simple à deux étages couverte en ardoises, portant le No 1118 rue Washington et louée à bail jusqu'au 30 septembre 1909 pour $300 00 par an.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le sixième District de cette ville dans le carré bornée par les rues Milan, Magazine, d'Hotel et Magazine et désigné par le No cinq et mesurant trente pieds de face à la rue Milan et mesurant trente pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles suivant un plan lithographique déposé en l'étude de A. Mauvoisin, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations se composent d'un cottage simple couvert en ardoises connu comme le No 917 de la rue Milan, loué à raison de $192 par an.

4° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Fulton et Chippewa, désigné comme lot No quatre sur un plan dressé par B. Buisson, arpenteur le vingt-six mars 1869, déposé au notaire sous le No 56 en l'étude de G. Ravier, alors un notaire. Lequel lot mesure trente cinq pieds huit pouces et six lignes de face à l'avenue Washington sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison double recouverte en ardoises connue sous les Nos 617 619 Washington, louée à raison de $336.00 par an.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Septième, Huitième et Laurel désigné par le No Quatre sur un plan dressé par Charles A. de Armas sous la date du 11 septembre 1865, et mesurant trente deux pieds sur la rue Annonciation par cent six pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme 3017-3019 rue Annonciation, contenant cinq chambres de chaque côté, loué pour $264 par an.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue Washington, les rues Chippewa, St-Thomas et Quatrième, et mesurant trente-un pieds, neuf pouces de face à l'Avenue Washington par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles propriété acquise par la Pelican Cracker Company de Isidore Heckinger le 9 octobre 1906, enregistré C. O. B. 212 folio 239.

ZOURIE.

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes, avantages et prescriptions qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Steccate Marie, Fallon ou St-Thomas, St-André et Chippewa, ledit îlet est originairement désigné par le numéro 35, et maintenant par le numéro 68, un desdits lots est désigné par le numéro 27 d'après un plan dressé par Hugh Grant, voyer de ville de Lafayette, daté du 1 1847 et déposé comme plan No 50 du livre des plans No 2 de William Christy, autrefois un notaire de cette ville, et mesurant trente deux pieds (32) de la rue Ste Marie sur cent vingt neuf pieds dix pouces et trois lignes (129 10.3) en profondeur entre lignes parallèles, et l'autre lot est désigné par le numéro 28 sur un plan dressé par C. A. Heddin, ingénieur civile les 17 décembre 1851 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure trente cinq pieds huit pouces et six lignes (35 8 6) de face à la rue Ste Marie sur cent quatre vingt pieds (180) de profondeur entre lignes parallèles.

Les dits lots sont aussi désignés par les mêmes numéros et l'on dit qu'ils ont les mêmes mesures sur un plan d'arpentage fait le 24 août 1904 par Alfred Théard, ingénieur civil, une copie duquel est annexé à un acte pardevant Fred C. Marks, notaire, de cette date et portant la date du 28 septembre 1904.

Etant la même propriété acquise par achat de J. J. Drawe, enregistré dans le bureau des transferts livre 203 folio 7 et enregistré au bureau des hypothèques livre 784 folio 710.

Les améliorations comprennent la magnifique bâtisse en briques à quatre étages rue Magazine, courant à travers de la rue Constance, à la portée des "switch tracks" et tous les agrèments et offrant une splendide occasion pour site de manufacture.

Les machines contenues en ces lieux seront vendues avec la bâtisse, et consistent en quatre fours à cuire tous neufs, machines à vapeur, chaudières, pompes, air compresseur, chaudières en cuivre, réchauds et toutes les installations complètes d'une boulangerie modèle et de haute classe.

L'entrée de la rue St-Thomas est entièrement clôturée, construite en briques bien établies pour les nécessités d'une manufacture bien installée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un, deux et trois ans, la portion du crédit devant porter intérêt au taux de 6 pour cent par an et devant être garantie par hypothèque et lien de vendeur. L'assurance sur les améliorations de la propriété. La clause pour le règlement des honoraires d'avocat sur le montant en cas de procès ou de défaut sur les billets et toutes les clauses nécessaires et usuelles de sécurité. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du montant de son enchère au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant.

GEO. ST PAUL, Encanteur.
No 137 rue Carondelet.

MM. Titche et Rogers, Parkerson Bruean et Brazeale, avocats pour le Receiver.

8 nov—8 15 22 29—déc 6 10

Friedrichs & Redersheimer.

Terrain de Choix pour Bâtir dans le Sixième (6e) District.

Succession de Joseph John Bruck.

No 86,632—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—G. G. Friedrichs, encanteur — Bureau No 826 rue Commune— MARDI, le 8 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 12 juillet 1908 et d'un autre ordre daté les 18 août 1908 et le 3 septembre 1908 de l'Hon. W. S. Bommerville, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières comme suit décrites, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le sixième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues State, Preston ou Annonciation, Market ou Laurel et la ligne de Bloomingdale, étant l'îlet désigné par le No huit (8) dans le plan original de Bloomingdale, aussi sur un plan fait par A. G. Blanchard, député voyer de ville, sous la date du 13 mai 1875, et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr notaire en cette ville, le 28 mars 1895, laquelle dite portion de terre est désignée mesure 154 pieds et 10 pouces de face à la rue Annonciation ou Preston, 150 pieds 2 lignes de profondeur sur la ligne le séparant de la propriété appartenant autrefois à C. Mumal et maintenant nommé Muisville, 150 pieds de profondeur sur la ligne de côté opposée la plus près de la rue State et 152 pieds 5 pouces de largeur sur la ligne du fond, laquelle portion de terre comprenant 5 lots désignés par les lettres A, B, C, D et E. Le tout d'après un plan et certificat d'arpentage fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 11 septembre 1895 et annexé pour référence à l'acte d'achat ci-après mentionné pardevant moi, notaire, le 30 septembre 1895.

Termes et conditions—Un quart ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un, deux et trois ans pour des billets des acquéreurs, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété, et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant payer les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0/0 pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant M. Bassière Ronen, notaire aux frais de l'acquéreur.

Juge F. McGloin, avocat.

7 nov—7 8 15 22 29—déc 6 à date

Ramsey & O'Neal.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage de deux lots de terre de valeur dans le Sixième District, bornés par la rue Audubon, la Place Audubon, les rues Jeannette, Birch et Green, dans l'affaire de Mme Rose Omner, épouse de Tony Bertucci et à ses les mineurs France et Antoine Omner, Numéro 87,011, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E. Par Ramsey & O'Neal, Cicero A. Ramsey, encanteur bureau 340 rue Carondelet—MARDI, 1er décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, en cette ville, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre lui en rendu en pleine cour le 13 octobre 1908, et signé le 19 octobre 1908, par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et y mentionnée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Premièrement — Un certain lot situé à Fribourg dans le Sixième District de cette ville, désigné comme lot No 28 et borné par les rues Français, Johnson (maintenant Colosseum) Tonnelier et Union et Preur (maintenant Josephine) sur un plan et certificat d'arpentage signé par D. K. Seghers et fils, voyers en date du 25 avril 1904, annexé à un acte passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 6 mai 1908 d'après lequel arpentage ledit terrain mesure 33 pieds 7 pouces de la rue des Français sur une profondeur et façade rue Johnson de 81 pieds 9 pouces, 4 lignes entre lignes parallèles. Il forme le coin des dites rues. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, 1940-1942 rue des Français, contenant de chaque côté 2 chambres, hangar, cuisine et cour.

2° Un certain morceau de terre contigu au précédent, désigné à l'arrière par la lettre C sur le plan susmentionné et mesurant d'après ce plan 46 pieds, 1 pouce, 1 ligne de façade rue Johnson, sur 63 pieds 11 pouces, 2 lignes en profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations se composent de deux bâtisses en bois ayant environ 4 chambres et des bâtisses de dépendance.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et le reste en billets des acquéreurs, payables en 1 et 2 ans de la date de l'adjudication, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, payable annuellement, garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue, et par les clauses usuelles, comprenant le transfert de l'assurance, les honoraires d'avocat en cas de procès etc. Les acquéreurs, en outre, maintenant les taxes pour l'année 1908 et faisant un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, et payant le coût des actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire.

30 oct—30 nov 1 8 15 22 29—déc 1

Jas A. Brennan, et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Simple de Valeur sur Deux Terrains,

1912 rue Foucher, entre les rues Dryades et Rempart.

A un jet de pierre de la Nouvelle Ecole Kretschmitt

Cinq arpents de terre sur le L. & N. Railroad à la Station de Lee.

Succession de Mme Hill, veuve de Andrew Hill.

No 87 375, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 1er décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN Encanteur, bureau 733 rue Union en vertu d'un ordre daté et signé le 23 octobre 1908, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la moitié indivise d'intérêt dans les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Deux certains lots de terre situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Foucher Amelia, Dryades et Rempart désignés comme lots trois et quatre, îlet désigné par le numéro municipal 463 lesdits lots sont contigus et mesurent chacun vingt huit (28) pieds de front sur la rue Foucher sur cent (100) pieds de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine. Le tout d'après un devis annexé à un acte pardevant M. T. Dufour, notaire, en date du 9 mai 1896 lequel a été enregistré au Bureau des Transferts livre 170 folio 473. Les améliorations comprennent un cottage simple 1912 rue Foucher, contenant deux chambres et cuisine, retiré de la banquette, près de l'école Kretschmitt et toutes lignes de chemin.

2° Un certain morceau ou portion de terre situé à la Station Lee sur le L. & N. R. R. dans le Troisième District de cette ville mesurant un arpent de face sur ledit L. & N. R. R. sur cinq arpents de profondeur et est borné au dessus par des terres appartenant à Isaac Davis et au-dessous par des terres appartenant ou appartenant autrefois à La Fayette Lewis, acquis le 17 juillet 1896 enregistré en le Bureau de transferts, livre 156, folio 552.

Conditions—Comptant. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Fred. Zenger, notaire aux frais de l'acquéreur.

30 oct—nov 1 8 15 22 29—déc 1

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Propriété dans le Troisième District.

COTTAGE DOUBLE,

1940-1942 rue des Français,

Au coin de la rue Johnson.

Aussi, deux bâtisses à l'arrière faisant face à la rue Johnson.

Dans l'affaire de John Lestelle et al vs Andrew Schneider et al.

No 80 078—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, ENCANTEUR—Bureau No 729 rue Union—MARDI 1er décembre 1908, à midi, à la Bourse d'Encan des Propriétés Immobilières 311 rue Baronne, en vertu d'un et conformement à un jugement rendu le 19 octobre 1908 et signé le 23 octobre 1908, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A dans le carré d'îlet No 972 borné par les rues Français, Johnson (maintenant Colosseum) Tonnelier et Union et Preur (maintenant Josephine) sur un plan et certificat d'arpentage signé par D. K. Seghers et fils, voyers en date du 25 avril 1904, annexé à un acte passé pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 6 mai 1908 d'après lequel arpentage ledit terrain mesure 33 pieds 7 pouces de la rue des Français, sur une profondeur et façade rue Johnson de 81 pieds 9 pouces, 4 lignes entre lignes parallèles. Il forme le coin des dites rues. Les améliorations comprennent un cottage double en bois, 1940-1942 rue des Français, contenant de chaque côté 2 chambres, hangar, cuisine et cour.

2° Un certain morceau de terre contigu au précédent, désigné à l'arrière par la lettre C sur le plan susmentionné et mesurant d'après ce plan 46 pieds, 1 pouce, 1 ligne de façade rue Johnson, sur 63 pieds 11 pouces, 2 lignes en profondeur entre lignes parallè